

## SYNTHÈSE COLLECTIF : CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION MÉDIÉVALE

À l'issue des divers thèmes abordés au cours de la semaine 11, par les membres du Collectif Médiéval, quant à la création d'une Fédération Médiévale, et des résultats des sondages, je propose une troisième synthèse :

➤ Membres - Présidents - du Collectif Médiéval :

- Suite à un point réalisé sur l'absence et à un réel manque d'assiduité de certains membres du Collectif, il s'avère qu'un problème a été soulevé, quant à la légitimité d'intervenir de certains membres :

- Les Guerriers du Lendemain : Jean Lun
- Les Mercenaires du Temps : Gaillard de Gicon
- Les Deux Vinettes : Mélissandre
- La Mesnie de la Croix Blanche : Elzéar de Castillon
- Cavalaria Delphina : Humbert de la Tour du Pin
- Les Féals Compaigns : Esclarmonde de Foix
- Les Camins de Montbloy : Manchega
- La Compagnie de Trencavel : Raimond II Trencavel
- La Louve et la Colombe : Bragard de Gerde
- La Compagnie Franche du Forez : Audibert dit Grain de sel
- Les Compagnons du Loup : Loup de Puilaurens
- La Compagnie des Seigneurs d'Hautpoul : Guillaume de Montfaucon
- Les Chevaliers de l'Ordre des 4 Vents : Enguerrand de Valdore
- Notre Dame : Grand Inqui
- La Cour Pontificale d'Avignon : Capitaine Saumane
- L'École Chevaleresque : Canilhac
- L'Ost de l'Arc Droit : Mélisende de Gent
- Gamela Nostra : Fred de Nîmes
- Compagnie et Pèlerins : Gerault d'Armagnac
- Les Indépendants Réunis : Le Barde
- La Guilde des Voyageurs : Xavier de Bellegarde
- La Petite Mesnie : Biéatrix Dame de la Porte de Caro
  
- Le Faubourg des Forgerons : Thierry Martel (absent du Forum)
- La Guelde Delphina : ? (absent du Forum)
  
- *L'Ost d'Olt : Bénédicte Dame de Chanac (Non Présidente)*
- *L'Ost de l'Arc Droit : Giraud de Gent (Non Président)*
- *L'Ordre du Croissant : Bernard de Saint Crépin (Non Président)*

➤ Siège géographique de la Fédération (pour la 1<sup>ère</sup> année) :

- Centre de la France
- Sud de la France
- Peu importe

- 6 voix (Centre) – 7 voix (Sud) – 6 voix (peu importe) / 19 votants
- Modèles de Règlement Intérieur et Charte pour base
- FédéGN
  - Autres
    - 7 voix favorables (pour ceux de la FédéGN) / 7 votants
- Dénomination de la Fédération
- Fédération Nationale Médiévale
  - Fédération Française Médiévale
    - 12 voix favorables (pour la Fédération Française Médiévale) / 14 votants
- Règlement de mêlées
- Doit-on adopter le règlement de mêlées des GDL, proposé par Jean Lun ?
    - 7 voix favorables / 7 votants
- Règlement de tournois
- Doit-on adopter le règlement de tournois des GDL, proposé par Jean Lun ?
    - 6 voix favorables / 6 votants
- Règlement de cavalerie
- Doit-on adopter le règlement de cavalerie proposé par Humbert de la Tour du Pin ?
    - 6 voix favorables / 6 votants
- Artisans médiévistes et Fédération :
- Suite à une suggestion d'Oliviers de Penne concernant la création d'une Guilde des artisans et d'une charte, peut-on accepter les artisans au sein de la Fédération ?
    - Problème posé : ils n'ont pas de statuts associatifs à but non lucratif.
- Réunion du Collectif Médiéval
- 14 et 15 Mars 2010 à Aigues Mortes à partir de 14H30
  - Membres ayant confirmé leurs présences :
    - Méliissandre
    - Grand Inqui
    - Esclarmonde
    - Raimond II Trencavel
    - Enguerrand de Valdore
    - Elzéar de Castillon
    - Canilhac
    - Bragard de Gerde
    - Gaillard de Gicon
    - Fred de Nîmes

Pour conclure sur cette troisième semaine de discussions, un «gros» problème est apparu au sein des membres du Collectif, à savoir leur légitimité en tant que Présidents(es) de leurs associations. **En effet, après vérification, il s'est avéré que Bénédicte de Chanac, Giraud de Gent et Bernard de Saint Crépin n'étaient pas les Présidents de leurs associations, or il avait bien été entendu, depuis la création du Collectif Médiéval, que seuls les Présidents des associations représentées lors de la réunion des Capitaines pouvaient faire partie de ce Collectif.**

**Bénédicte, Giraud et Bernard se sont donc vus refuser l'accès à cette salle. Giraud a laissé sa place à Mélisende de Gent, Présidente de l'Ost de l'Arc Droit.**

**Dès lors, il est impérativement demandé aux 24 Présidents membres du Collectif Médiéval de s'investir et de participer activement à la création de la future Fédération.**

Le sondage relatif à la localisation géographique du siège de la Fédération n'a départagé que d'1 seule voix le lieu de ce siège, à savoir : le Sud de la France, au moins pour la 1<sup>ère</sup> année.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder davantage sur ce sondage, puisqu'il faudra attendre l'élection du C.A. et connaître les lieux de résidence de ses membres pour aborder concrètement ce point.

Les Règlement Intérieur et Charte qui pourraient servir de base à l'élaboration de ceux de la Fédération Médiévale seraient les Règlement Intérieur et Charte de la FédéGN - avec les aménagements adéquats -.

Ce sondage «*Modèle de Règlement Intérieur et Charte pour base*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 7 membres se sont exprimés **POUR** sur 7 votants.

Il a été proposé deux dénominations possibles pour la future Fédération : Fédération Française Médiévale ou Fédération Nationale Médiévale.

Ce sondage «*Dénomination de la Fédération*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 12 membres se sont exprimés **POUR** «Fédération Française Médiévale» sur 14 votants.

Le Règlement de mêlées élaboré par les GDL a été soumis aux membres du Collectif afin d'être adopté ou non, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale.

Ce sondage «*Règlement de mêlées*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 7 membres se sont exprimés **POUR** sur 7 votants.

Le Règlement de tournois élaboré par les GDL a été soumis aux membres du Collectif afin d'être adopté ou non, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale.

Ce sondage «*Règlement de tournois*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 6 membres se sont exprimés **POUR** sur 6 votants.

Le Règlement de cavalerie élaboré par Humbert de la Tour du Pin a été soumis aux membres du Collectif afin d'être adopté ou non, en complément des Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Médiévale.

Ce sondage «*Règlement de cavalerie*» est en attente du résultat des votes des membres du Collectif.

Provisoirement, 6 membres se sont exprimés **POUR** sur 6 votants.

À l'issue d'un message posté sur le Forum du Grand Sud Médiéval par Olivier de Penne, ce dernier souhaitait savoir s'il serait possible aux artisans médiévistes d'adhérer à la Fédération Médiévale ? Au vu des discussions sur le sujet, il n'est pas possible de répondre favorablement à cette requête, puisque les artisans non pas de statut associatif à but non lucratif, condition obligatoire pour se fédérer.

**RAPPEL** :

- La réunion du collectif aura lieu les 13 et 14 Mars 2010 à Aigues Mortes dès 14H30. Actuellement, seulement 9 membres (hormis ceux qui ne pourront être présents) ont fait part de leur présence sur **24** membres du Collectif Médiéval.  
**Vos réponses quant à votre participation ou non sont attendues sur le nouveau post «Membres présents à la réunion du Collectif». N'oubliez pas vos engagements.**
- Par anticipation à la réunion du collectif, Fred de Nîmes a proposé l'aide d'un conseiller en Fédération, sur Nîmes en semaine (pouvant recevoir jusqu'à 20 personnes). La date de cette réunion (d'environ 2 heures) reste toujours à définir.  
**Fred de Nîmes, Grand Inqui, Mélissandre, Dame Bénédicte de Chanac et Elzéar de Castillon se sont proposés de se rendre à ce rendez-vous.**